

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022

Compte Administratif et Compte de Gestion 2021

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
Dépenses :	60 472,16 €	Dépenses :	2 731,05 €
Recettes :	54 732,111 €	Recettes :	21 096,16 €
Soit un déficit de fonctionnement de 5 740,05 €		Soit un excédent d'investissement de 18 365,11 €	

Affectation des résultats 2021 :

Déficit de fonctionnement de :	- 5 740,05 €
Excédent reporté de :	63 071,25 €
Soit un excédent cumulé de :	57 331,20 €

Excédent d'investissement :	18 365,11 €
Excédent reporté de :	29 040,16 €
Soit un excédent de financement de :	47 405,27 €

Taux des Taxes 2022 : Votés à l'unanimité

Afin de faire face aux baisses des dotations, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 5%, à savoir :

	Année 2021	Année 2022
Taxe foncière sur le bâti :	6,56 % + 25,36 % (part Départementale) = 31,92 %	8,16 % + 25,36 % (part Départementale) = 33,52 %
Taxe foncière sur le non bâti :	12,04 %	12,64 %

Subventions :

ADMR Offranville :	50 €
Prévention routière :	50 €
Ligue contre le cancer :	50 €

Croix Rouge :	50 € + 100€ (don à l'Ukraine)
Ass Scléroses en plaques :	50 €
Arche d'Ecorcheboeuf :	50 €
Téléthon :	150 €
GPS des DYS :	50 €
Les Fines Lames de Dieppe	50 €
Association des jeunes diabétiques de Normandie :	50 €
<u>Soit un montant de :</u>	<u>700 €</u>

Demande de subvention exceptionnelle de l'Association Compagnie F Fusiliers Mont Royal (ACFFMR) : Voté à l'unanimité : 50 €

Participations diverses

- . Bons scolaires (collégiens et lycéens) : 25 €
- . Centres de loisirs : 60 € par an et par enfant
- . Colis de Noël (aux personnes de plus de 62 ans) : 30 € pour une personne - 45 € pour un couple

Budget primitif 2022 :

<u>Fonctionnement :</u>	
Dépenses :	116 701,20 €
Recettes :	59 360,00 €
Résultat de fonctionnement 2021 reporté :	57 331,20 €
TOTAL :	116 701,20 €
<u>Investissement :</u>	
Dépenses :	15 616,11 €
Restes à réaliser 2021 :	46 898,00 €
TOTAL :	62 514,11 €
Recettes :	11 138,00 €
Restes à réaliser 2021 :	3 970,84 €
Résultat d'investissement 2021 reporté :	47 405,27 €
TOTAL :	62 514,11 €

Informations et questions diverses

* Le Département de la Seine-Maritime subventionne à hauteur de 40 %, les communes de - de 5 000 habitants s'équipant d'un défibrillateur.

* Organisation de l'Election Présidentielle des 10 et 24 avril 2022.

* Gennetuit : Une partie de la route va être refaite en enrobé.

* Projet d'aménagement centre bourg : Les travaux démarreront dès que l'accord de la subvention DETR sera notifié.

* 2 concerts à l'église : 22 avril : Chœur & Caux au profit du Téléthon ; 23 août : Académie Bach.

* 23 avril : Messe de la Saint Georges.

Le Maire,

Marie-Laure DUFOUR